L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 10 MAI 1878. 51me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI 10 MAI 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co., au No 63 de la rue de la Douane—Bottes, Souliers et Brodequins.

Par Placide J. Spear, au No 46 rue Royale—Quincaillerie, ferblanterie, faïence, etc.—Aussi, le soir, rue du Canal, 132, au magasin de E. Neustadt, pipes et articles pour fumeurs.—Aussi, au bureau de prêts, cols des rues Toulouse et Royale, gages forfaits.

L'effet des nouvelles à sensation.

Depuis quelque temps, la presse américaine a fait un tel abus du système des nouvelles à sensation, que le public est arrivé à lire avec la plus complète indifférence, les télégrammes et les correspondances annonçant que nous sommes à la veille des événements les plus étourdissants.

Un étranger qui serait débarqué il y a quelques jours à New York aurait pu, après la lecture des feuilles du jour, envoyer en Europe le résumé suivant de nouvelles :

Le président Hayes est sur le point d'être renversé de la présidence.

Une armée considérable, commandée par Escobedo, est partie des bords du Rio Grande pour envahir le Mexique afin de renverser Diaz et de proclamer Lerdo président; les garnisons mexicaines se prononcent en faveur de ce dernier.

Cent mille féniens armés des carabines les plus perfectionnées, sont prêts à envahir le Canada, qui ne leur a rien fait, au premier coup de canon tiré entre l'Angleterre et la Russie.

Une flotte de corsaires va, au premier signal, sortir des ports de l'Union pour courir sus au commerce britannique.

Les organisations communalistes se multiplient sur tous les points de l'Union, et les Etats-Unis vont bientôt voir s'engager entre le travail et le capital une guerre terrible qui dépassera en horreurs les scènes de Pittsburg et celles de la Commune de Paris.

L'étranger dont nous parlons, aurait pu appuyer cet effrayant résumé de nouvelles de nombreuses citations, et les lecteurs européens auraient pu croire que les Etats-Unis étaient à la veille de tous les cataclysmes imaginables.

Notre situation n'est certes pas sans nuages, mais il y a loin de la réalité au tableau qui serait tracé en reproduisant les grossières exagérations qui fourmillent dans les journaux et qui ne font même pas sourire les lecteurs américains, blasés sur ces singuliers procédés destinés à piquer la curiosité publique.

L'inconvénient de ce système est de jeter la confusion dans les esprits et de fausser complètement l'objet de la mission qui incombe à la presse, objet qui doit être de fournir au public des informations certaines et précises.

Comment savoir quelle est la véritable portée du mouvement lerdiste sur le Rio Grande, avec les récits enflés ou mensongers qui nous arrivent de cette région? Quelle prévision établir sur l'issue de l'investigation proposée sur les fraudes dans l'élection présidentielle, au milieu de tous les bruits contradictoires qui partent de Washington.

De ce que l'on évalue à Cent mille, le chiffre des Féniens prêts à partir en guerre contre l'éternelle ennemie de l'Irlande, —chiffre absurde—faut-il en conclure qu'il n'y a rien de vrai dans la nouvelle, et que les organisations féniennes sont des fantômes nés dans le cerveau allumé de quelques correspondants?

Enfin, comme le terrible exemple de 1877 est de date trop récente pour qu'on puisse hier le danger d'une nouvelle calamité, comment se rendre un compte exact des pensées des partisans de la commune, de leur influence, de leurs forces et de leurs projets, avec les entrevues plus ou moins fantaisistes que font les rapporteurs en quête de copie?

Sans doute, à côté des allégations les plus fabuleuses, se trouvent des démentis catégoriques, mais il y a exagération dans les négations comme dans les affirmations, et il est difficile à la masse des lecteurs de démêler la vérité au milieu des commérages des correspondants et des télégrammes boursouflés, mensongers ou contradictoires, qui se succèdent chaque jour.

La presse américaine peut se flatter certainement d'être la première du monde entier pour la quantité d'informations journalières qu'elle présente à ses lecteurs, mais il serait à désirer que cette quantité ne fût pas obtenue aux dépens de la qualité, ce qui est, malheureusement, le cas pour la plupart des journaux de ce pays. C'est une réforme à accomplir pour rendre à la presse américaine l'autorité et l'influence qui, sous d'autres rapports, devraient lui appartenir légitimement.

ELECTIONS DE DÉPUTÉS EN FRANCE.—Une dépêche de Paris du 6 mai annonce que sur les 8 élections de députés qui ont eu lieu le 5 mai, six républicains et deux conservateurs ont été élus.

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de notre concitoyen, M. Ph. G. Cusachs, l'un des dessinateurs du *New-York Graphic*. M. Cusachs vient passer quelques jours dans sa famille.

EXCÉRSION DU DIMANCHE.—Une piastre seulement par le chemin de fer de Jackson pour aller à McComb City et revenir. Départ de la Nile-Orléans à 7 heures du matin et retour à la Nile-Orléans à 10 heures du soir.

—L'*Egalité* de Marseille dit que la grève des chauffeurs s'accentue davantage. La plupart des navires à vapeur arrivant d'Afrique, d'Europe, d'Asie ou d'Amérique débarquent leur personnel sur la demande qui en est faite par les ouvriers chauffeurs adhérents à la grève existante.

L'*Etat*, le *Saïd*, la *Seyne*, des Messageries maritimes; l'*Afrique*, la *Gypte*, de la Compagnie Fraissinet; la *Bretagne*, la *Franche-Comté*, de la Société générale, enfin tout le personnel des paquebots arrivés cette semaine a signifié sa volonté de débarquer.

Sur un nombre considérable de chauffeurs-mécaniciens et de soutiers, cinq hommes seuls ont refusé leur débarquement.

—La municipalité de Barcelone ayant établi un impôt sur la consommation du gaz d'éclairage, les commerçants de cette ville, après plusieurs réunions et plusieurs démarches infructueuses auprès des autorités municipales, ont résolu, dans une dernière réunion tenue le 15, de cesser d'employer le gaz à partir du soir même.

Le soir en effet, la plupart des boutiques se sont fermées et celles qui sont restées ouvertes (confiseries, pharmacies, cafés), se sont éclairées au moyen de lampes, bougies, etc. Dans les cafés, on s'éclairait à l'aide de bougies plantées dans des chandeliers et même dans des bouteilles. Les patrons de quelques établissements qui avaient cru devoir allumer leur gaz comme d'habitude ont été contraints de l'éteindre en présence des menaces de la foule.

Des groupes nombreux se sont formés vers neuf heures du soir sur la place San Jaime et dans la rue San Fernando. On a crié et sifflé; des pierres ont été lancées sur les fenêtres de l'Hôtel de ville et un garde civil (gendarme) a été blessé à la poitrine.

Un peu plus tard, le garde civil et la police ont dû dégager la place de la Constitution et quelques arrestations ont été opérées.

Des scènes analogues se sont produites le 16 au soir.

LE COMMERCE FRANCO-AMÉRICAIN.

Discours de M. Chotteau à St-Louis.

Mr Léon Chotteau délégué du comité français pour le traité de commerce franco-américain a été reçu lundi, 6 mai, par le "Merchants Exchange" de Saint-Louis (Missouri) et a prononcé le discours suivant :

Mr le Président,
Messieurs,

J'ignore, et vous ignorez également, sans doute, si les traités de commerce n'ont pour but que de ménager, au mode de producteur, une sage transition entre l'état économique condamné en 1860, et la liberté complète des marchés. Que m'importe, après tout, et que vous importe? Le danger, en pareille occurrence, consiste toujours à rechercher ce que cache, dans ses flancs, le progrès accompli.

Les traités de commerce viennent-ils augmenter la production des peuples? Tout est là. Restons, si vous le voulez bien, sur ce terrain où trouvent un aliment les intérêts prochains, et laissons à l'avenir le soin de prononcer [illegible] compléter l'œuvre commencée. Pour répondre à la question de savoir si le tarif conventionnel, remplaçant le tarif général, augmente la prospérité de la nation contractante, il me suffira de vous citer un fait. La convention de 1860, entre la France et l'Angleterre, a été conclue avec une brutalité remarquable. Les intéressés avaient quelque raison de se plaindre d'être pris au dépourvu. Aussi, ne manquèrent-ils pas de récriminer. Parmi les industriels français qui prenaient à témoin le ciel, la terre et les mers du malheur inattendu qui les frappait, on remarquait l'ami d'un personnage politique adversaire de la Réforme décrétée. Le producteur dit à l'homme d'Etat :

—" Je suis ruiné ".

Dix années se passèrent. L'homme d'Etat avait gardé toutes ses préventions contre le mouvement de 1860. En revoyant la victime infortunée du tarif conventionnel, il s'écria ;

—Eh bien! vous avez fait faillite.

—Moi, répondit l'autre, pas du tout; je fais maintenant de brillantes affaires.

—Comment, ajouta le premier, la convention avec l'Angleterre ne vous a pas ruiné?

L'industriel sourit et assura :

—Elle m'a enrichi; je suis plusieurs fois millionnaire.

Cet exemple, et d'autres exemples, que je pourrais vous citer, prouvent qu'un acte réglant, d'une façon intelligente, les conditions des échanges entre deux peuples, provoque toujours des besoins nouveaux.

De là, d'un côté comme de l'autre, augmentation de la consommation nationale, c'est-à dire du bien-être de tous.

Je devais vous présenter ces réflexions avant de vous inviter, au nom du comité français, à fixer, avec mes compatriotes, à Paris, et pendant l'exposition, les bases d'un traité de commerce franco-américain.

J'ai pu organiser des comités à Boston, à New York, Philadelphie, Baltimore, Washington, la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Chacun de ces comités se relie maintenant au comité central de Washington, dont voici la composition ;

Président—Sénateur Eustis;
Vice-Présidents—Représentants Willis de New York, A. Pollok;
Secrétaire—Ernest Bralatour;
Membres : Sénateurs Hill, Buttler, Sargent, Dawes, Barnum, Stanley Matthews;
Représentants: R. L. Gibson, N. P. Banks, J. D. Cox, Acklen, Bandolph, Tucker, Leopold, Morse, et un certain nombre d'avocats et de banquiers.

J'ose espérer que St Louis ne refusera pas de se joindre aux grands centres qui ont déjà manifesté des dispositions favorables. A mon retour de Chicago et de San Francisco, une réunion générale aura lieu à Washington, où sera discutée et votée une réponse à l'appel du comité français. Puis, chaque comité local élira ses délégués pour Paris, et le congrès franco-américain s'ouvrira à l'époque fixée par vous-mêmes.

Peut-être, avant de prendre une décision, voulez-vous savoir quel profit St Louis retirera du mouvement actuel, et de l'acte de réciprocité commerciale qui doit en être la conséquence.

Mr Geo. H. Morgan, votre secrétaire, a eu la bonté de me communiquer son intéressant travail sur le "Statement of the trade of commerce of St Louis" pour l'année 1877.

Dans le rapport de M. le Président J. A. Scudder, au "Board of directors" je lis que que votre magnifique salle de l'Exchange pourra dans des occasions convenables, être ouverte au public, afin que la population de Saint-Louis puisse, de temps à autre, jouir de sa magnificence et de sa beauté, et afin qu'il puisse y être donné de grandes fêtes musicales faisant honneur à leurs organisateurs et qui offriront une source de jouissances et de plaisirs aux spectateurs qui y assisteront."

Je pense que les dames de St Louis ne protesteront pas. Plus loin, dans son rapport à M. J. A. Scudder, le secrétaire Geo. H. Morgan écrit, en parlant de l'élan des exportations du Sud :

"Un des résultats du mouvement sera l'ouverture d'un trafic avec les Etats et les îles de l'Amérique du Centre et de l'Amérique du Sud. La subvention du gouvernement en faveur d'une ligne de steamers de la Nouvelle-Orléans à ces pays, subvention virtuellement consentie, assurera à l'Ouest une forte proportion de ce trafic, attendu que cette route sera la voie la moins coûteuse et la plus rapide pour atteindre ces marchés."

Je viens aujourd'hui vous offrir de dépasser le programme en établissant des relations plus directes et plus régulières avec la France.

M. Geo. H. Morgan, demande une ligne de steamers entre St Louis et la Nouvelle-Orléans. Je réclame, encouragé en cela par mes amis de la Nile-Orléans, une ligne de vaisseaux à voiles de la Nile-Orléans au Havre.

L'établissement d'une telle compagnie suivra de près la conclusion du traité de commerce franco-américain, et le mais du Missouri, que la *France* a le grand tort de ne pas connaître, parviendra à mon pays par des moyens sûrs, commodes et rapides.

Votre intérêt bien compris, vous le voyez, vous porte à me seconder aussi promptement et aussi efficacement que possible."

La réunion, présidée par M. John A. Scudder, président du "Merchants' Exchange" a décidé qu'un comité de 5 membres serait nommé à bref délai.

—Une rencontre à l'épée a eu lieu le 17 avril entre MM. Gabriel Coffinières de Nordeck et Gomez del Castagno.

Le retard apporté à cette rencontre a été motivé par la demande écrite de M. Montejo, témoin de M. Gomez del Castagno, constatant qu'il cherchait, de la part de son client, un second témoin.

Voici, d'ailleurs, le procès-verbal du combat :

Nous soussignés, déclarons que :

Ce jourd'hui 17 avril 1878, une rencontre a eu lieu entre MM. Coffinières de Nordeck et Gomez del Castagno.

Au premier engagement, une des épées —celle de M. Gomez del Castagno—c'est rompue, et M. Coffinières a été blessé à la joue gauche.

C'est alors que M. Coffinières de Nordeck a demandé lui-même un second engagement, que les témoins ont jugé nécessaire.

A cette seconde prise d'armes, M. Gomez del Castagno a reçu deux blessures, dont l'une à la joue gauche et l'autre sous le bras droit, après lesquelles, d'un commun accord, l'honneur a été déclaré satisfait.

Pour M. Coffinières de Nordeck :
MM. le comte DE ROULAS;
Marquis DE TARSUYS.
Pour M. Gomez del Castagno :
MM. GEORGES CARMONA;
MONTEJO.

M. Coffinières de Nordeck est un ancien officier d'artillerie qui a perdu le bras gauche au siége de Metz.

—Nous empruntons aux *Notices géographiques* de Petermann les renseignements qui suivent sur les résultats du traité de Berlin. Ce traité enlève à la Turquie d'Europe, qui était de 6,483 milles géographiques carrés, la Grèce non comprise, 3,656 milles carrés, dont 3,091 composeront le nouvel Etat de Bulgarie; 154 seront attribués à la Servie, 176 au Monténégro, et 240 formeront la Dobroudja. La population qui réduite de 9 millions cent mille âmes à 5 millions 445,000 âmes. En Asie, le partie du territoire est de 719 milles géographiques carrés, et, en population de 1,200,000 âmes environ.

FAIR CHAMPÊTRE.—Les personnes désireuses de concourir pour les prix que la Société Française de Bienfaisance, à l'occasion de la fête champêtre qui doit avoir lieu le 9 juin aux Fair Grounds, offre pour la vente des billets, liront plus loin une annonce qui les concerne. Quant à la fête elle-même nous en parlerons une autre fois plus spécialement.

ELOGE DU JUGE LYNCH.—Le curieux plaidoyer reproduit ci-dessous a été publié le 20 courant par l'*Enquirer-Sun* de Columbus (Georgie), dont le propriétaire, M. Salisbury, a été assassiné samedi dernier, à Seals, par le docteur Palmer :

"Pour économiser les paroles, nous soutenons simplement l'action de lyncher. Quand il y a des preuves positives, pendes le prisonnier à l'objet perpendiculaire le plus proche. Un bon cadavre, valide, sain, ou même légèrement endommagé, se balançant à une branche d'arbre sur une route publique, inspire plus de terreur au criminel et cause plus de respect pour le *fiat* de la justice, que l'intérieur de mille prisons ou la présence d'une armée de juges et de jurés. Il y a une grandeur effrayante, une horreur sublime, dans le spectacle d'une forme humaine [illegible] à la volité dévoyée, mocquant les gouttes rafraîchissantes de la rosée nocturne qui donne la vie aux violettes et les rayons éblouissants du soleil matinal montant à l'horizon d'Orient et enveloppant ses sourires au monde affairé.

"La folie sentimentalité d'un efféminé sympathique et romantique ne convient pas au traitement de meurtres aussi inhumains que celui que nous avons à enregistrer aujourd'hui. Les sentiments tendres d'une charité ennoblissante ne doivent pas s'exercer pour la défense du crime ou s'employer à intercéder contre sa punition. Le crime ne cède pas à de simples remèdes; comme les maladies opiniâtres, il veut un traitement héroïque.

"Si horrible que soit le conseil, et quelque répugnance qu'inspire le remède, nous affirmons que la seule cure certaine pour les crimes de ce genre est de pendre les coupables là où on les capture. Que les meurtriers intentionnels sachent bien que telle est la pénalité qui les attend à coup sûr, et le pays sera bientôt débarrassé d'eux.

"Que la pendaison soit aussi humaine que possible. Que le sujet reste suspendu jusqu'à ce que les carnivores ailés de l'air aient arraché par morceaux toute la chair des os; et qu'ensuite le squelette décharné se tremoussent et blanchisse sous le soleil et le vent. C'est un appel silencieusement éloquent et solennel à la peur; seul sentiment de ces scélérats endurcis, il les corrige ou il les fait partir, et dans les deux cas le grand objet est atteint—l'exemption du crime. Quand leur culpabilité est établie—et nous ne voulons pas dire suivant les formes lentes et incertaines d'une loi maléfiable—pendez les démons à la branche la plus voisine. Que nos arbres portent du fruit humain, du vert et du sec, et du sec, et dans cinq ans un criminel sera chose inconnue dans notre Etat."

On sait que le docteur Palmer a tué M. Salisbury, parce que le jury lui a adjugé un cent d'indemnité au lieu de $250,000 qu'il réclamait, pour une prétendue diffamation. Immédiatement après le meurtre, le docteur a disparu, et la lettre de l'article qui précède n'est guère faite pour lui donner une envie folle de retourner à Columbus.

TESTAMENT DE RASPAIL.

MES DERNIÈRES VOLONTÉS.

"Le 24 janvier 1867, j'ai atteint mes 73 ans complets et révolus. Il y a trois ans, d'après le sage Solon, que j'aurais dû songer à ce que je vais faire, et en songeant à toutes les existances qui, depuis 1825, ont torturé ma pauvre existence, il y a bien longtemps que j'aurais dû m'y prendre.

"Aujourd'hui, 1er juin 1867, je comprends plus que jamais l'urgence d'une pareille résolution; mon malheureux pays laisse trop de latitude à des gestes pour qui je suis de trop ici bas, et aux projets desquels je suis un obstacle, par mon enseignement de libre-penseur.

"J'écris mes dernières volontés dans la pléinitude de mes facultés physiques et intellectuelles; sans haine, sans regrets, et dans l'unique but d'accomplir un acte de justice posthume.

"Ma vie a été bien tourmentée par les autres; elle me semble avoir été bien remplie par moi; j'y sache peu de jours que je voudrais effacer de ma mémoire. A part quelques légers et bien efforts enfantillages de ma jeunesse, il est peu de mes actions que j'aie à regretter.

"Je n'ai porté préjudice à personne; j'ai enrichi bien des ingrats. J'ai été spolié par bien des fourbes; ils n'étaient peut-être pas aussi coupables que ceux qui les faisaient mouvoir et les en récompensaient. Qu'ont-ils gagné à me faire souffrir et vivre de privations, pendant qu'ils nageaient à mes dépens dans l'opulence? La plupart sont tombés avant moi et plus bas que moi, en fait d'infortune.

"Les opinions que je professe, au moment où j'écris, datent de l'époque où, rompant ma première éducation, je pris la résolution de ne rien admettre sur la parole d'autrui et de ne rien affirmer, au fait de croyance, que ce que je serais capable de démontrer.

"Depuis cette époque, au sortir des bancs de l'école, aucun de mes actes n'a jamais failli à mes convictions, et aucune des religions existantes n'obtenu de ma part la moindre marque d'adhésion.

"Ma famille a été élevée dans mes principes, et Dieu sait ce qu'elle a eu à en souffrir; j'espère qu'elle persévérera envers tous et contre tous, et qu'on n'y aura pas d'autres dieux que DIEU ET L'HUMANITÉ.

"Si les malheurs et les mauvais jours venaient à m'isoler dans mon agonie, et si les témoins de mes dernières souffrances venaient à me prêter le moindre mot qui eût l'air de démentir mes convictions passées, celles de toute ma longue existence, repousse, je vous prie, de telles allégations comme tout autant de malentendus et comme des *quiproquo* de l'agonie, des *lapsus* d'une langue mourante ou bien comme de perfides et ténébreuses insinuations.

"Je n'ai rien à rétracter de semblable si je meurs dans les bras de mes enfants.

"Voilà pour l'acquit de ma conscience; j'arrive à mes dernières dispositions.

"Je désire et recommande expressément la plus grande simplicité en tout ce qui concerne mes funérailles; ma place est marquée au cimetière dans le caveau de famille où repose le corps de mes enfants.

"Aucun culte ne présidera à mon inhumation ou à mon convoi. Mon culte à moi n'est pas une secte, il est grand comme l'univers; son temple est sans limite, son code est la conscience; la vie est une de ses innombrables formes, la mort, une de ses transformations.

"Je recommande à mes enfants la réhabilitation et la concorde, la dignité dans la conduite, la fidélité aux principes dans lesquels ils ont été élevés. Ils doivent s'entraider, se soutenir dans leurs revers. Je confie à ma fille Marie-Apollinie Raspail le dépôt de mes papiers, la haute surveillance sur l'usage de mes manuscrits et la publication de mes ouvrages, dont elle ne disposera cependant que de concert avec ses frères, à la pluralité des voix.

"Ma fille Marie-Appollinie Raspail s'est attachée à son père avec un dévouement si désintéressé et si sublime, depuis son enfance, qu'on aurait de la peine à trouver un exemple pareil dans notre histoire. Pendant ses études, elle a souffert plus que d'abjurer les convictions de son père. Après la mort de sa mère, elle m'a suivi partout où le vent de la persécution m'a jeté, en prison, en exil, dans ma solitude, et elle a été en ces positions diverses ma plus douce et ma plus pure consolation, toujours occupée des intérêts de ses frères et jamais de ses propres intérêts. Elle pouvait briller par tous les talents, elle a sacrifié tous ses intérêts à la piété filiale.

"Que mes enfants ne se laissent entraîner à aucun luxe et dans aucun parti autre que celui du progrès pacifique et universel, sans entrer dans aucune coterie, dans aucune intrigue; qu'ils étudient tout du travail et rien d'une faveur quelconque, et qu'ils soient plus heureux mais aussi probes que moi.

"Malinkrant que la mort vienne selon les lois de la nature; je l'attends sans la dégager ni le craindre. Seulement, que le Ciel me préserve du poison de mes ennemis: le poison subtile à la mort la dignité des derniers adieux.

"Je crois cet acte de dernière volonté, le premier juin mil huit cent soixante-sept, dans mon domicile de Cachan-Arcueil, rue des Deux-Parcs, N° 4, et je le signe "F.-V. RASPAIL."

Voir la Quatrième Page.

LES FABRICANTS DE FAUX BILLETS DE BANQUE.—Les individus arrêtés jusqu'à présent sont au nombre de sept, ce sont: Joseph Barreau, vingt-sept ans, 36, rue Saint-James, à Neuilly, principal inculpé; Jean Barreau, vingt ans, frère du précédent, demeurant, 184, faubourg Poissonnière; Gaston Jobet, dix-sept ans, 36, rue Saint-James; fils Jobet, trente-huit ans, 36, rue Saint-James, mère de Gaston et maîtresse de Joseph Barreau; veuve Jobet, soixante-et-un ans, 116, rue du Bac, mère de la précédente; veuve Barreau, soixante ans, 184, faubourg Poissonnière, mère des frères Barreau, et Philomène Barreau, seize ans, 184, faubourg Poissonnière, fille de la précédente, sœur des principaux inculpés. Cette dernière jeune fille prétend avoir ignoré le trafic de ses frères: elle semble, en effet, n'avoir pas été complice de sa famille, et il est très possible qu'elle soit rendue à la liberté.

L'histoire de la Société Barreau et Jobet est un véritable roman :

Il y a une dizaine d'années, la fille aînée de Mme Barreau partit faire un voyage en Italie, en compagnie d'une personne très riche. Son frère Joseph la suivit, et comme c'est un homme très [illegible] — [illegible] de sa sœur l'accepta comme un agréable compagnon de voyage. Dans le cours du voyage, Joseph Barreau eut une aventure tragique. Un officier ayant insulté sa sœur, un soir, au théâtre, il le provoqua et le tua dans un duel au pistolet

A son retour en France, il fit connaissance de Mlle Jobet, qui tenait un hôtel, 47, rue de la Chaussée-d'Antin. Elle possédait 2,000 fr., qu'ils allèrent jouer à Homburg et qu'ils perdirent. Barreau revint à Paris et loua, rue d'Anne, un atelier de peintre, où il fit des tableaux et des portraits.

Ce fut là qu'en 1873, il commença ses premiers essais de faux billets par des coupures de 20 fr., gravées sur cuivre. Son frère Jean fut chargé de les écouler.

Ils s'établirent successivement rue Cartean, 7, à Montmartre, puis à Puteaux, tenant divers essais de billets de 100 fr., que leur mère écoulait. Mais les billets étaient mauvais, pâteux, faciles à reconnaître. Ils n'osaient en laisser qu'à des intervalles éloignés, de démêlé, et ne pouvaient que ils en avaient répandu quelques-uns dans leur quartier.

Enfin, en 1877, à Neuilly, Joseph annonça que ses épreuves étaient parfaites, et organisa l'émission en grand.

Vendredi, jour de son arrestation, Gaston avait "placé" un billet chez un libraire, galerie Saint-Lazare; un autre au café, au coin du boulevard Haussmann; il offrait son troisième au Louvre, quand M. Guillaume l'a fait arrêter.

Grâce à l'indication du cocher, on a pu savoir où étaient ses complices et les arrêter le soir même.

On a saisi chez eux 15,000 fr. en or, provenant du change, et quatre cent quatre-vingt-quinze billets de 100 fr. Ces billets n'avaient ni lettre, ni numéro de série. On les mettait au feu et à mesure, afin que les banques signalait la série fausse, on pût en entamer une autre pour le lendemain.

Au dépôt, Jobet et ses complices, loin de se désoler, continuent leurs grands airs et leurs rodomontades. Le jeune Gaston surtout est d'une fanfaronnade incroyable.

"Voici le sort qui nous attend, dit-il tranquillement : Joseph et Jean, comme fabricants, en ont pour la vie. Quant à nous, qui n'avons fait qu'émettre, nous en avons pour dix ans. Comme je suis né le 26 octobre 1859, je serai donc libre à vingt-huit ans; j'ai encore un bel avenir."

GRANDE ROUTE DE JACKSON.

La grande route de Jackson offre cette saison de grands avantages aux voyageurs allant en Europe ou dans l'Est. Il devrait être au de tous que cette route a été considérablement améliorée depuis quelques années; qu'elle a été, à vrai dire, presqu'entièrement reconstruite. Elle ou, maintenant des rails en acier supposant sur de nouveaux ties (bois de traverses) dans un excellent lit. Ces avantages permettent aux trains d'y circuler avec autant de vitesse que sur aucune autre ligne entre la Nile Orléans et New York, avec une entière sécurité et sans que la rapidité de la course soit apparente.

Les *connections* de Cincinnati et de Chicago se faisant avec les plus belles ligne du monde, l'attention des voyageurs est appelée, tout particulièrement, sur le fait que la route de Jackson expédie journellement deux trains pour New-York et toutes les villes principales de l'Est et du Nord.

Le train partant à 6 heures du soir, une heure plus tard que le train de toute autre ligne, arrive à New York en même temps que le train de la ligne rivale la plus rapide; et le train de 7 heures du matin arrive à New-York une heure et demie plus tôt que tout autre train parti de la Nouvelle-Orléans.

Il n'y a pas de train sur aucune ligne qui vous mène sans changement de car à New-York. Sur la route de Jackson il n'y a qu'un changement de Pullman, changement qui a lieu, à 8 heures du matin, au Union Depot de Cincinnati.

Les voyageurs allant directement à New-York par la voie de Jackson, jouissent d'un admirable coup-d'œil et de leur frais des montagnes Alleghany. Ceux allant par Chicago passent plein jour en vue des chûtes du Niagara et ne sont également assujettis qu'à un seul changement de Pullman entre la Nouvelle-Orléans et New-York.

EXCURSION A THIBODAUX.—Il partira dimanche prochain, à 7 heures et demie du matin, un train du chemin de fer de Morgan, à Algez, pour transporter à Thibodaux les personnes qui voudront assister à la foire organisée au profit de l'Eglise St.-Joseph. Pour le retour de ville, un train quittera Lafourche Crossing à 9 1/2 heures du soir. Le prix de l'excursion, aller et retour, est seulement de $1 50. Beaucoup de personnes s'empresseront sans doute de profiter de cette occasion pour faire à très bon marché une agréable partie de campagne. Nous appelons l'attention sur l'annonce publiée dans une autre partie de nos colonnes.

On peut se procurer des billets dans les bureaux de l'*Abeille*.

MÈRES, MÈRES, MÈRES,

Ne manquez pas de vous procurer le sirop connu sous le nom de "Mrs Winslows Soothing Syrup" pour vos enfants souffrant de la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des coliques, rigole l'estomac, et en passant le moule à l'enfant, assure le repos à la mère.

2 avril—

Sirop allemand. Jamais les qualités curatives d'un remède n'ont été mises aussi bien à l'épreuve que celles du Sirop Allemand de Boerhave. Très sûr, deux millions quatre cent mille bouteilles de ce remède ont été distribuées gratis par les Droguistes depuis 10 ans. Rien ne saurait égaler sa rapidité de soulagement, et, en général, de la toux aiguë, de pulmonarie et d'autres maux du poitrine et des poumons, étonnant un peuple américain le prouve. Il soulage que le sirop allemand les guérit. Le résultat a été que les droguistes dans chaque ville et village des Etats-Unis le recommandent à leurs malades. Allez chez les droguistes et demandez leur ce qu'ils en savent. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Bouteilles de taille régulière 75 cents. Trois doses suffisent pour guérir tous les cas. Positivement vendu par les droguistes de première classe et dans les plus Cent.

Décédée hier soir, à 7 heures, à l'âge d'un mois et 17 jours, JULIE STOTORNO. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce soir, à 5 heures. Le convoi partira de la rue Decatur No 227, entre les rues St-Philippe et Dumaine, où le corps est exposé.

INTERDIT DE TABAC.
17 ..... Rue de Chartres 17
NOUS commençons, en ce moment, des ventes spéciales à notre stock. Nos prix actuels sont les moins qu'aucun le guerre et les moyens de crédit, s'obtenir et jouissance ou par notre.
PIERRES LAMITTE,
Magasin City, Lan.
5 mai—1m

A LOUER
Magasin No 76 rue Decatur, vis-à-vis le Marché Neuf.
MICHEL RUIZ.
5 mai—6f

AVIS,
P. CASAURIEILH,
A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient de [illegible] un magasin de vêtements confectionnés, CLEF et de détail, situé rue Royale, entre les rues Conti et Bienville, ainsi que les rues Chartres et Dauphine, et les rues Ste Anne et Royale. Les bâtiments de la compagnie sont suffisamment [illegible] à l'honneur de tous ceux qui [illegible] du linge et [illegible] à des prix [illegible] concurrence. Vêtements faits sur mesure garantis.
Sur-Rue—D Mai

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

AVIS,

TOUTES les personnes, DAMES, DEMOISELLES et MESSIEURS qui désirent concourir pour les prix que la société offre pour la vente des billets de la FETE CHAMPÊTRE qui doit avoir lieu aux FAIR GROUNDS, le 9 juin prochain, sont priées de faire parvenir leurs demandes avec le nombre de carnets qu'elles désirent à la DIRECTION, qui se fera un devoir de les faire remettre à domicile.

1er prix—Une médaille en or. 2nd prix—Une médaille en argent.

La direction s'assemblera régulièrement pour distribuer des cartes, SAMEDI prochain, 11, de courant, à 7 heures et demie P. M., à l'asile.

Par ordre du Président,
L. SIMON, Secrétaire.
10 mai—3f.

LIVERPOOL.
Ligne Américaine pour Liverpool.
La belle ligne transatlantique sous PAVILLON AMÉRICAIN, Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.
LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.
Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, régulièrement, TOUS LES 14 JOURS.
C'est la route la meilleure et qui offre le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, Philadelphie, etc. Renseigner à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie,
ou à A. E. MILLER & Co, 35 Chartres,
10 mai—6jrs. Mlle-Orléans.

Dissolution de société.

AVIS est ici donné que la société existant entre soussignés sous le nom de J. LAURENT FRANCIONI et OSCAR A. FOLER, a été dissoute d'un commun consentement, et que M. Oscar A. Foler est le liquidateur de la société, et le seul autorisé à poursuivre les créances et à payer les dettes et obligations de la dite société. Tout accomplis par le dit membre liquidateur, suivant acte passé devant E. A. Peyroux, notaire, en date d'aujourd'hui.
J. L. FRANCIONI,
OSCAR A. FOLER.
Nlle-Orléans, 8 mai 1878. 9 mai.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, No 104 de la rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 8 mai 1878.
Nous avons l'honneur de vous informer que, lors de notre Compagnie le premier lundi d'avril dernier, les membres dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité directeurs de la dite Compagnie :
P. MASPERO, J. S. FRIEDRICHS,
EDWARD TUBY, D. A. CHAPPERAIX,
JOHN WEEDES, JNO. R. LALLANDE,
D. FATJO, CHS. LAFITTE,
P. FOURCHY, M. W. SCOTT.
Et lundi, le 6 mai, à une réunion des directeurs, M. PAUL FOURCHY a été réélu président.
D. W. SCOTT,
Secrétaire.
9 mai—7 f.

Demande de maison.
A LOUER dans le 2d ou 3me District, devant avoir au moins six chambres dans la maison principale. Le loyer sera payé d'avance si on l'exige. Adresser décisif à M. Tuyo, Boîte No 1,449.
7 mai—7f

LA LIBRAIRIE
HÉBERT & Cie,
50 ..... rue de Chartres 50,
coin Bienville,
Reçoit les commandes
pour tous les journaux, publications et livres anciens sur les prospectus et catalogues de la
LIBRAIRIE DU
Courrier des Etats-Unis,
de NEW-YORK,
sans augmentation de prix.
5 mai—1f

LE LAC! LE LAC!
L'HOTEL DU VIEUX FORT ESPAGNOL et MERMENTAU, tenu sous la direction de PHILIPPE BILLMAN, est bien connu comme restaurateur. Le public pourra y demander tout ce que le marché offre de plus fin. Il sera servi par des employés intelligents et polis. Les amateurs trouveront à la buvette les vins et liqueurs de premier choix. Les bateaux partent de l'angle des rues Conti et Perdido.
7 mai—6f

Rail Road Pavillon,
(Le Pavillon du Chemin de Fer).
Au Lac, à l'extrémité du nouveau chemin, côté Ouest.
JACOB L. BALTZ, Propriétaire.
Ce fameux établissement vient d'être ouvert. Le public y trouvera, constamment, les meilleurs vins et les meilleures liqueurs, aux prix de la ville. Il n'y a pas d'amusement pour les familles et les pique-nique, car la propriétaire s'y tiendra toujours afin de veiller à ce que rien n'y manque et que l'ordre le plus parfait y règne. On se rend du Pavillon aux maisons de BAINS DE Mr F. GERY.
Sept—1mois

Une demi-douzaine de raisons
POUR LESQUELLES
VOUS DEVRIEZ ACHETER
—CHEZ—
B. T. WALSHE.

1. Parce que son stock est frais et attrayant.
2. Les prix sont toujours modérés.
3. Les marchandises qui ne conviennent pas peuvent être remises.
4. Attention polie donnée à tout le monde; pas de faux-fuyant permis.
5. Les genres sont nouveaux, et beaucoup ne peuvent être trouvés ailleurs.
6. Le stock est le mieux choisi et le meilleur marché de la ville.

Elégants Articles pour le Cou,
BONNETERIE & FANTAISIE
DE CHOIX.
MOUCHOIRS
NOUVEAUX GENRES.
LINGE DE DESSOUS
DE SAISON
TOUTES GRANDEURS.
ET, COMME TOUJOURS, UN ASSORTIMENT DES PLUS COMPLETS
D'ARTICLES DE FONDS
—ET DE—
CHEMISES DE FANTAISIE
A DES PRIX POPULAIRES.
Des éditions au stock sont faites chaque semaine. Une garantie que tout article défectueux pour homme et garçon sera trouvé sur mes comptoirs
B. T. WALSHE,
110 ..... Rue du Canal 110
Sur-Rue D Mai V

Une excellente occasion.
Se vendant, pour cause de départ, à très bas prix, une boulangerie et une grocerie. Etablissement est en des meilleurs de la ville. Pour les raisons qu'on le saura en détails, s'adresser à Jacques ou par lettre à
PIERRES LAMITTE,
Magasin City, Lan.
5 mai—1m

A LOUER
Magasin No 76 rue Decatur, vis-à-vis le Marché Neuf.
MICHEL RUIZ.
5 mai—6f

P. E. SARRAZIN,